



Panorama affaires publiques des actualités du Monde de la santé

Semaine du 27 juin 2022

À l'Assemblée nationale : l'institutionnalisation du RN

Dix jours après les élections législatives, les députés d'extrême droite sont parvenus à se faire une place au Palais-Bourbon avec le concours de la coalition présidentielle et de la droite.

« Je ne veux pas être placée à l'extrême droite de l'Hémicycle. » Marine Le Pen provoque un haussement de sourcils chez ses homologues du Palais-Bourbon. Il est à peine 9 h 30, jeudi 30 juin à l'Assemblée nationale, quand Yaël Braun-Pivet, la nouvelle présidente de l'institution, dévoile devant les dix représentants des groupes parlementaires le plan de l'emplacement des sièges dans l'Hémicycle.

La présidente du groupe Rassemblement national (RN) est contrariée : sa formation est placée, comme à l'accoutumée, à la droite des Républicains (LR). La leader d'extrême droite propose plutôt de s'installer, avec ses 88 députés, plus au centre, à la gauche du groupe LR. Yaël Braun-Pivet ne concède aucun changement. La scène est révélatrice des nouvelles ambitions du parti de M^{me} Le Pen. Les élus du RN, comme Laurent Jacobelli, député de Moselle, martèlent qu'ils « ne laisseront plus jamais passer ça ». A savoir, être classés à l'extrême droite.

Depuis une semaine, tout est affaire de symboles et de statuts au Palais-Bourbon. L'installation des nouveaux députés, élus dans un contexte inédit de morcellement du paysage politique, apparaît déjà comme une épreuve de vérité, où chaque acteur de la législature se voit confronté à la normalisation accélérée du parti de Marine Le Pen. A en croire ses proches, la finaliste de l'élection présidentielle en est si satisfaite qu'elle « revit ».

Infos et chiffres clés

- **Covid** : la ministre de la Santé Brigitte Bourguignon demande de remettre le masque dans les transports en commun
- **Hôpital** : tri des patients, rémunération des médecins, gestion des lits... Que propose la mission flash (rapport Braun) pour aider les urgences à passer l'été ?
- **Dépenses de santé / Groupe CRCE** : les sénateurs du groupe CRCE à majorité communiste ont présenté hier une proposition de loi visant à "une prise en charge à 100 % des dépenses de santé" par l'Assurance maladie, une proposition de réforme choc pour "ouvrir le débat" sur un système de santé en difficulté.
- **Crise de l'hôpital** : une proposition de loi appelle à réintégrer les soignants et pompiers non-vaccinés

Nominations

M. Nicolas VILLET, ancien conseiller action sociale et santé au cabinet de M. Sébastien LECORNU, au ministère des Outre-mer, rejoint la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la personne, privés non lucratifs (FEHAP)

Mme Carméla RIPOSA, jusqu'ici directrice de la communication du Service de santé des armées au ministère des Armées, a été nommée responsable de la communication de l'Inspection générale des affaires sociales